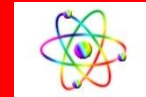


Émilie vous écrit

Un univers de possibilités...



Chers parents,

Au mois de décembre, il y aura de la magie à l'école Émilie-Gamelin. Plusieurs activités sont organisées pour animer nos élèves dans l'esprit des Fêtes.

Nous en profitons pour vous souhaiter une belle période de réjouissances avec vos enfants. Au plaisir de vous retrouver pour le premier jour de classe, le mardi 10 janvier 2023 en forme et en santé.

Nous vous souhaitons un beau mois de décembre.

Nancy Boyer, directrice
Marilène Forget, directrice adjointe



Votre enfant doit s'absenter...

Si votre enfant doit s'absenter, nous vous rappelons qu'il est important d'aviser l'école soit par téléphone au 514-380-8899 poste 4022 ou par courriel au emiliegamelin@cssidgs.gouv.qc.ca. Il est également possible de déclarer l'absence de votre enfant ainsi que le motif via MOZAIK. Cette action doit être posée avant 8h00 le matin.

Table des objets perdus

Les objets perdus sont déposés sur une table à l'entrée des élèves (entrée du service de garde).

Guignolée

Comme chaque année, la période de Fêtes est un moment difficile pour certaines familles dans le besoin. Nous pensons qu'il est important de nous impliquer en tant qu'école en s'affiliant avec le Complexe le Partage pour la collecte des denrées de la Guignolée. Du 5 au 20 décembre, les élèves sont invités à apporter les denrées dans leur classe respective.

Offre d'emploi / remplacement au service de garde

Le service de garde est toujours à la recherche de personnel de remplacement pour combler certains besoins, notamment à l'heure du dîner (11h05 à 12h50). Si vous êtes intéressés à vous joindre à notre équipe dynamique, n'hésitez pas à contacter Madame Dina Noël au 514-380-8899 poste 4029 ou au dina.noel@cssdgs.gouv.qc.ca. Toutes vos disponibilités sont les bienvenues!

Relevés fiscaux – services de garde

Au mois de février de chaque année, le personnel des établissements doit émettre des relevés fiscaux à la personne qui a payé des frais de garde d'enfant pour le service de garde et/ou pour le service de la surveillance du midi au primaire. En février 2023, vos relevés fiscaux 2022 seront déposés sur Mozaïk Portail-Parents pour tous les parents qui ont payé des frais de garde. Si vous préférez recevoir une copie papier au lieu d'une copie virtuelle sur le Mozaïk Portail Parents, veuillez remplir le formulaire en pièce jointe en indiquant votre nom ainsi que le nom de vos enfants. Veuillez retourner ce formulaire à Madame Dina au service de garde.

Éducation à la sexualité

Chaque année scolaire, certains thèmes en lien avec l'éducation à la sexualité sont discutés en classe. Le contenu a été déterminé par le Ministère de l'Éducation et encadré par un programme précis. Le tableau synthèse des thèmes et contenus vus dans les différents degrés a été déposé sur le site Internet. [Éducation à la sexualité – tableau synthèse des contenus | École Émilie-Gamelin \(gouv.qc.ca\)](#)

Calendrier de l'AVENT - Musique

Encore une fois cette année, Madame Debbie vous offre un calendrier de l'AVENT. À partir du 1^{er} décembre, votre enfant est invité à ouvrir une petite porte virtuelle par jour afin de faire de belles découvertes musicales.

[Calendrier de l'avent - Classe de musique - Émilie-Gamelin \(myadvent.net\)](#)

Stationnement

Nous vous rappelons qu'il est interdit de se stationner dans le stationnement du personnel et dans celui de la garderie (CPE). De plus, pour éviter les bouchons de circulation le matin, **merci de ne pas vous stationner devant les boîtes postales**. Nous vous suggérons de vous stationner dans le stationnement de la Ville et de reconduire vos enfants à pied. Ainsi, vous évitez les bouchons de circulation.

Course du père Noël – bénévoles demandés – 16 décembre

Cette année, tous nos élèves participeront à la traditionnelle Course du père Noël qui sera vécue ici à l'école. Vous êtes invités à venir encourager vos enfants à parcourir un trajet adapté au niveau scolaire de votre enfant. **Nous avons besoin de parents qui seront présents avec nous toute la journée pour assurer la sécurité et le bon déroulement de l'activité.** Vous pouvez contacter Madame Nathalie Larivée (nathalie.larivee@cssdqs.gouv.qc.ca) pour signifier votre intérêt. Nous vous invitons à apporter une denrée pour la Guignolée par le fait même. L'horaire vous sera acheminé sous peu.

Règles d'isolement – COVID et autres virus

Même si les règles d'isolement sont moins présentes dans nos milieux et que l'isolement de 5 jours n'est plus imposé, **nous vous rappelons l'importance de garder un enfant qui fait de la fièvre à la maison.** Le taux d'absentéisme est présentement très élevé à l'école dû aux nombreux virus présents à l'école. Les enfants ont accès à un masque à l'école en cas de besoin.

Le port du masque est souhaité si votre enfant présente les symptômes suivants:

- Toux
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou congestion nasale

Un enfant qui fait de la fièvre doit rester à la maison jusqu'à la disparition de la fièvre pendant 24 heures, sans la prise de médicament.

Examens du Ministère 4e et 6e année

Le calendrier des examens du ministère a été publié. Il est important de se rappeler que la présence de votre enfant à ces épreuves est obligatoire. Aucune reprise d'examen ne sera acceptée. Merci de planifier votre calendrier en conséquence.

4 ^e année	
30 mai	Français lecture
6-7-8 juin	Français écriture
6 ^e année	
30 mai	Français lecture
31 mai et 1 ^{er} juin	Français écriture
6-7-8 juin	Mathématique

Retards

Nous observons une hausse du nombre de retards le matin. Les élèves doivent arriver au plus tard 7h45 le matin. Tous les élèves qui arrivent après cette heure seront dirigés vers l'entrée du secrétariat où leur retard sera pris en note et inscrit dans Mozaïk Portail. Après 5 retards, vous recevrez une lettre de la direction. Selon la loi, la fréquentation scolaire est obligatoire. Votre enfant doit donc être présent et ponctuel.

Tempête hivernale – fermeture de l'école

Dans le cas où le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries prendrait la décision de fermer les écoles pour une tempête de neige ou de verglas, l'information serait alors relayée aux diverses émissions de radio et de télévision. Elle serait aussi disponible sur le site Web ou la page Facebook du Centre de services scolaire. De plus, veuillez noter que le service de garde serait également fermé dans le cas d'une fermeture d'école.

Le retour du temps froid- Habillement en hiver



Le temps plus froid est arrivé. Nos élèves vont à l'extérieur aux récréations et à la période du dîner et nous souhaitons qu'ils puissent profiter pleinement des activités extérieures.

Avant de quitter la maison, merci de vous assurer que votre enfant est habillé selon la température, qu'il porte ses bottes et qu'il ait une paire de souliers pour l'intérieur. Avec l'arrivée de l'hiver, tous les élèves de l'école doivent porter leur salopette pour jouer dans la neige aux récréations et au dîner.

Nous vous suggérons aussi de préparer un petit sac avec des vêtements de rechange bien identifiés (pantalon, bas, mitaines...) et de le remettre à votre enfant. Il pourra alors le déposer dans son casier et l'utiliser en cas de besoin.

Dîner spécial des Fêtes – Service de traiteur

Le temps des festivités est à nos portes et l'équipe des « Papilles en folie » s'affaire à planifier le dîner spécial des Fêtes qui sera servi **le mardi 20 décembre**. Pour planifier suffisamment de repas, vous devez confirmer la présence de votre enfant par courriel à l'adresse suivante : mel.boivin@hotmail.ca avant le 12 décembre. Le menu est en pièce jointe.

Élèves en autobus – autorisation pour marcher

Lorsque votre enfant prend normalement l'autobus et que vous lui donnez exceptionnellement la permission de marcher pour le retour à la maison, veuillez vous assurer de remettre une lettre de consentement au chauffeur comme quoi vous acceptez que votre enfant marche pour le retour à la maison. Veuillez inscrire sur cette lettre le nom de votre enfant ainsi que la date effective concernant la demande. Sans cette lettre, votre enfant devra prendre l'autobus. C'est une question de sécurité. Merci de votre collaboration.

Yoga – préscolaire

Les élèves du préscolaire ont la chance de vivre une activité de yoga à raison d'une heure par semaine. C'est madame Amélie Blouin, professeure de yoga et éducatrice à notre école, qui anime cet atelier pour une période de 8 semaines.

Dates importantes

7-8-9-13 décembre	Animation littéraire à la bibliothèque
13 décembre	Rencontre du Conseil d'établissement
16 décembre	Course du père Noël
20 décembre	Les élèves portent un accessoire thématique des Fêtes ou une coiffure farfelue. Guignolée
21 décembre	On s'habille aux couleurs de Noël
22 décembre	Spectacle de Noël On s'habille chic!
23 décembre 2022	Déjeuner de Noël (vous recevrez des informations par l'enseignant(e) de votre enfant). Dernière journée d'école.
24 décembre au 8 janvier inclusivement.	Vacances pour la période des Fêtes
9 janvier 2023	Journée pédagogique
10 janvier 2023	Retour des élèves en classe

AIDE-MÉMOIRE

Courriel de l'école :

emiliegamelin@cssdgs.gouv.qc.ca

Téléphone de l'école :

514-380-8899, poste 4022

Pour motiver les absences de votre enfant :

514-380-8899, poste 4022

Courriels du service de garde :

sdg.emiliegamelin@cssdgs.gouv.qc.ca

Téléphone du service de garde :

514-380-8899 poste 4029 (technicienne)

Site Internet de l'école :

<http://emilie-gamelin.cssdgs.gouv.qc.ca/>